

## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

### REPUBLIQUE DU BENIN

### PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE DURABLE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)

#### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du groupe de la Banque Africaine de Développement, un financement d'un montant de Vingt millions (20.000.000) d'Unité de Compte en vue de contribuer au financement du Projet de Promotion de l'Aquaculture Durable et de Compétitivité des chaînes de valeur de la Pêche (PROMAC).

L'objectif du PROMAC est de contribuer à l'accroissement de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture aux économies locales et nationales et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'aquaculture, la gouvernance des pêches et l'amélioration de la valeur ajoutée du poisson. Les objectifs spécifiques sont : (i) le développement durable de la production et de la productivité de la filière aquacole ; (ii) la gestion durable des pêches continentale et maritime ; et (iii) le développement des chaînes de valeur de la pêche résilient au changement climatique.

Le gouvernement se propose d'utiliser une partie du prêt pour financer les dépenses relatives à l'acquisition des biens travaux et services de consultants nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Le PROMAC a une envergure nationale et sera mise en œuvre à travers 4 composantes :

**Composante 1 : Développement de la pisciculture compétitive et résilient au climat.**

Cette composante vise à promouvoir l'aquaculture commerciale dans les étangs et en cages. Elle a deux sous-composantes : (a) Promotion de l'entrepreneuriat aquacole et ; (b) Recherche Développement et formation.

**Composante 2 : Développement des chaînes de valeur commerciales et gestion durable de la pêche**

Elle a deux sous-composantes à savoir : (a) Développement des chaînes de valeur commerciales ; et (b) Gestion durable de la pêche.

**Composante 3 : Promotion de la résilience sociale et écologique dans les systèmes fragiles de l'économie bleue**

Dans un contexte de menaces récurrentes liées aux aléas climatiques et à l'action humaine ; cette composante vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus

écologiques dans le domaine de la production halieutique pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette composante est financée sur les Ressources du FEM.

**Composante 4 : Gestion du projet et appui institutionnel.**

Le projet financera l'acquisition des biens, des services et des travaux et les dépenses liées au fonctionnement et à la coordination du projet. Il s'agit de l'acquisition des moyens de transport, du matériel informatique, bureautique et de communication, de la formation du personnel, de la réhabilitation et de l'équipement des locaux qui seront mis à la disposition de l'UGP.

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes procédures d'acquisitions des biens travaux et services de consultant, le système de passation des marchés du pays et le système de la Banque seront utilisés en fonction de l'importance des acquisitions

**(a) Le Système de Passation des Marchés du Pays (SPMP) :** Les acquisitions suivantes se feront conformément au système de passation des marchés du pays (« Système National ») sur la base de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 (« CMP ») et ses textes d'application et au moyen des Dossiers Nationaux Standards d'Appel d'Offres DNSAO :

**Au titre des biens :** Il s'agit des acquisitions suivantes : (i) Matériel roulant (Véhicules 4X4 Station Wagon et Véhicules 4X4 Pick-Up) ; (ii) Foyers améliorés ; (iii) Tentes solaires ; (iv) Matériels et Mobilier de bureau; (v) Acquisition d'équipements Informatiques et Divers; (vi) Équipement d'un laboratoire d'analyse et de dosage de certains constituants alimentaires ; (vii) Achat de Kits d'appareils de mesure des paramètres physico-chimiques de l'eau, (viii) Appui institutionnel en équipements (ABSSA, ABENOR, LCSSA, MAEP/DDAEP, ATDA) ; (ix) Équipements de production des alevins et des aliments (équipements, bassins/bacs pour alevins et aliments) ; (x) Logiciel de gestion comptable; (xi) Mise en place d'une plateforme pour le développement d'une aquaculture innovant; et (xii) Équipements des centres d'incubation des jeunes formés (Divers petits équipements, balances de précisions, produits chimiques etc...).

**Au titre des travaux :** il s'agit des travaux de construction des marchés de poissons.

**(b) Le Système de la Banque caractérisé par les Méthodes et les Procédures d'acquisitions (MPAB), décrites par le cadre de passation des marchés du groupe de la Banque.**

Les méthodes et procédures d'acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque (« **système de la Banque** ») seront utilisées pour les acquisitions de certains biens et travaux, y compris tous les services de

consultants (cabinets et consultants individuels) et l'établissement de conventions. Ces acquisitions seront mises en œuvre au moyen des Dossiers de Sollicitation (DS) les plus appropriés de la Banque.

- **Au titre des biens**, il s'agit des acquisitions suivantes : (i) l'Appui à l'acquisition et l'équipement de cages et d'enclos piscicoles ; (ii) l'acquisition d'équipements des étangs piscicoles ; l'acquisition de véhicules frigorifiques; (iii) l'acquisition d'équipements des institutions en charge des normes et de la certification (Mesures HPLC, EMAG, Spectrométrie etc...) ; (iv) l'acquisition d'équipements PDA à Grand-Popo à Malanville, Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo et Sèmè-Podji ; (v) l'appui en équipement à la Brigade de Surveillance et de Contrôle des plans d'eau (Radars, matériels de géolocalisation, moteurs hors-bord) ; (vi) Acquisition et installation des équipements pour les points de vente de poissons sur les marchés d'Abomey-Calavi, Cotonou et Porto-Novo; (vii) Acquisition des alevins et ; (viii) Acquisition des aliments (Aliments granulés pour poissons)
- **Au titre des travaux** : il s'agit des travaux de : (i) Construction d'étangs piscicoles des villages aquacoles et étangs des noyaux de géniteurs et d'expérimentation en station de recherche et ; (ii) Construction PDA à Grand Popo (Port artisanale de pêche) à Malanville, Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo et Sèmè-Podji.
- **Au titre des services de consultants** : il s'agit des acquisitions suivantes : (i) Réalisation des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (EIES, PAR et Cadre fonctionnel) des sous-projet du PROMAC (Installation des étangs et cages, marchés à poissons, études techniques, EIES et cadre fonctionnel des PAD, et étude sur les capacités de charge des lacs en vue de l'installation des cages) ; (ii) service non financiers pour accompagner les PME dans l'accès aux financements ; (ii) services pour l'appui à la mise en œuvre des 5 PAR restants et renforcement des capacités des différents Comités Locaux de Réinstallation (médiation et conciliation avant la mise en œuvre des PAR) ; (iii) service de formation entrepreneuriale des pisciculteurs ; (iv) Mise en place des comités de gestion (PDA à Malanville, Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo et Sèmè-Podji) ; (v) Etudes de revue à mi-parcours ; (vi) Audit des acquisitions; (vii) Audit externe annuel financier ; (viii) Mise en œuvre du plan d'action genre ; (ix) Audit annuel de la performance environnementale ; (x) Finalisation du plan de gestion des pêcheries ; (xi) Etude de référence de la situation

du projet; (xii) Rapport d'achèvement ; (xiii) Manuel de procédures administratives, comptables et financières; (xiv) Manuel de suivi-évaluation de projet ; (xv) Evaluation à mi-parcours du CPR ; (xvi) Développement des liens d'affaires (des centres d'incubation) ; (xviii) Recrutement du personnel de l'UGP (Spécialiste de l'aquaculture, Spécialiste de l'aménagement et de la gestion des Pêcheries, Spécialiste du suivi environnemental/changement climatique, Responsable des investissements et du commerce, Spécialiste en Passation des Marchés, Responsable des questions sociales, de genre, de jeunesse et de l'inclusion, Responsable en infrastructures, Comptable, Responsable de développement communautaire et régional, Chargé(e) du suivi-évaluation, Expert(e) en technologie alimentaire, Responsable administratif et financier, Assistant Suivi-Evaluation, Assistant Passation des marchés, Secrétaire, Chauffeurs, etc..)

- **Au titre des conventions**, il est envisagé de conclure des conventions pour ce qui suit : (i) Formation des agents de la Brigade de surveillance et de contrôle des plans et cours d'eau avec la DGPR ; (ii) Formation des agents techniques de vulgarisation aquacole, des transformatrices des produits halieutiques et des acteurs sur la conservation par le froid avec la DPH et ; (iii) Formation des agents des statistiques et des normes avec la Direction de la Statistique Agricole du MAEP.

Les détails concernant les différents modes de passation et la période de passation des différents marchés sont consignés dans le plan de passation des marchés qui sera publié sur le site de la Banque : [www.afdb.org](http://www.afdb.org).

Les premiers dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir de Août 2024.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et manifester éventuellement leur intention de participer aux différents appels d'offres à l'adresse suivante :

**PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE DURABLE ET DE  
COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)  
AKPAKPA, Quartier Donatin, rue de la Pharmaquick, deuxième maison à  
droite.**

**Email : [maep.promac@gouv.bj](mailto:maep.promac@gouv.bj) ou [ahocyre@gmail.com](mailto:ahocyre@gmail.com)**

**Tel: +229 41 29 22 66/ +229 95020437**